

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1976)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Résultats financiers et comptes

Compte de résultats

Le résultat global du compte de 1976 ayant déjà été examiné (voir «Rapport et propositions», page V), les considérations générales peuvent être réduites ici à leur plus simple expression.

Le point de départ est fourni par la récapitulation suivante, où les produits et les charges des comptes d'exploitation et de profits et pertes figurent sans les débits ni les crédits internes. Ces chiffres ne peuvent donc pas être rapprochés purement et simplement des données des deux comptes, mais ils cadrent avec l'aperçu chronologique présenté à la fin de cette partie.

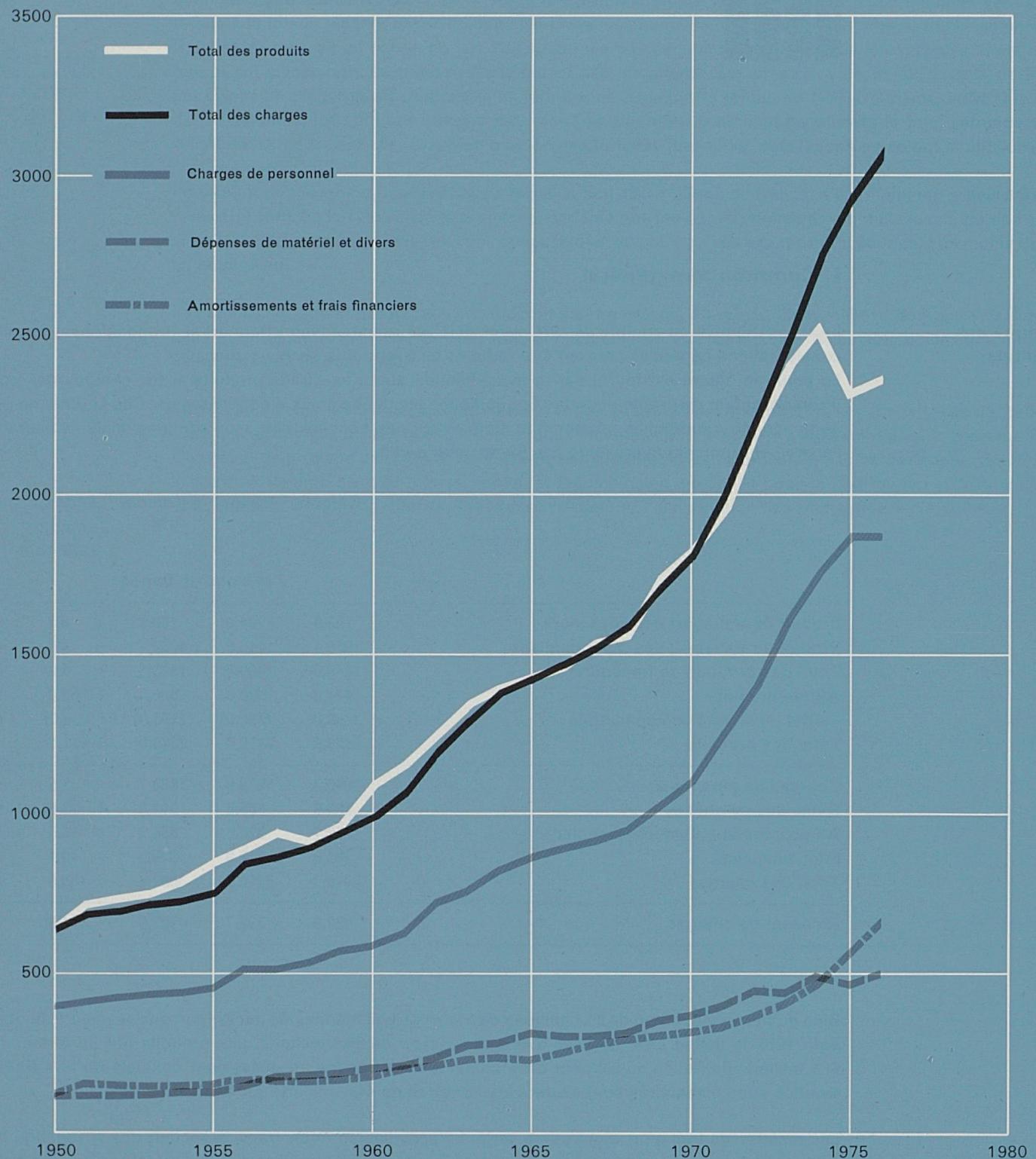
	Compte 1975	Budget 1976	Compte 1976	Différence		
				comptes		
				1975	1976	
Produit du transport des voyageurs	793,5	784,0	796,6	+ 3,1	+ 0,4	
Produit du transport des marchandises	1056,1	1115,0	1052,1	- 4,0	- 0,4	
Total des produits de transport	1849,6	1899,0	1848,7	- 0,9	- 0,05	
Autres produits	474,3	520,6	526,3	+ 52,0	+ 11,0	
- dont indemnité compensatrice	(160,0)	(195,0)	(195,0)	(+ 35,0)	(+ 21,9)	
Total des produits	2323,9	2419,6	2375,0	+ 51,1	+ 2,2	
Charges de personnel	1880,2	1973,9	1883,7	+ 3,5	+ 0,2	
Dépenses de choses	485,0	555,5	514,8	+ 29,8	+ 6,1	
Amortissement d'immobilisations	300,7	320,0	354,2	+ 53,5	+ 17,8	
Frais financiers	280,8	362,9	329,9	+ 49,1	+ 17,5	
Total des charges	2946,7	3212,3	3082,6	+ 135,9	+ 4,6	
Excédent de charges	622,8	792,7	707,6	+ 84,8	+ 13,6	

Bien qu'une amélioration de 85,1 millions de francs se soit manifestée par rapport aux prévisions budgétaires pour 1976, le déficit s'est aggravé d'autant, à savoir de 84,8 millions. Les produits ont pu être accrus de 51,1 millions de francs ou 2,2 pour cent, ce qui a mis un terme au glissement constaté de 1974 à 1975. Les recettes supplémentaires sont néanmoins en retrait de 44,6 millions sur le montant escompté.

Les recettes de transport n'ont guère varié. La progression notée dans le secteur des voyageurs, soit 3,1 millions de francs, n'a pas tout à fait compensé le nouveau décrochage du trafic marchandises (4,0 millions).

Millions
de francs

Evolution du compte de résultats



Les autres produits sont un peu meilleurs que prévu. Leur augmentation de 52,0 millions ou 11,0 pour cent provient pour les deux tiers du relèvement de 35 millions de l'indemnité compensatrice des charges de service public et, pour le reste, essentiellement des fournitures et prestations en faveur de tiers ainsi que du revenu des fonds de roulement.

Le taux de croissance de l'ensemble des charges, de 6,7 pour cent en 1975, est retombé à 4,6 pour cent, grâce en grande partie au fait que la faible hausse du coût de la vie et la réduction des effectifs ont maintenu les dépenses de personnel à peu près au niveau antérieur, qui venait de monter encore de 6,2 pour cent. Dans ce domaine, la différence en moins comparativement au budget de 1976 est de 4,6 pour cent. L'amortissement extraordinaire du coût des préparatifs de l'attelage automatique a en revanche provoqué un dépassement assez sensible au chapitre des amortissements d'immobilisations. Quant aux frais financiers, dont la progression a ralenti parallèlement aux nouveaux besoins de fonds, ils sont restés inférieurs aux évaluations, mais ils n'en constituent pas moins 10,7 pour cent de la totalité des charges.

Sans l'amortissement extraordinaire, la somme des charges est en retrait de 158,4 millions de francs ou 5 pour cent sur le budget. Cet important décalage est dû à des facteurs extérieurs, au premier rang desquels figure l'atténuation du renchérissement, ainsi qu'aux efforts déployés dans le cadre de l'entreprise pour réduire les coûts sur toute la ligne. C'est ainsi que les consignes budgétaires furent encore renforcées dans le courant de l'exercice.

Charges de personnel

Ces dépenses sont regroupées ci-après, indépendamment du compte débité (exploitation, construction, magasin, etc.). Leurs composantes ont évolué comme il suit:

	Compte 1975	Budget 1976	Compte 1976	Définition des termes de l'analyse budgétaire et budgétaires	Différence comptes 1975-1976
Millions de francs					
Traitements et salaires	981,8	984,6	966,6	—	15,2
Allocations de renchérissement sur ces montants	357,2	416,5	375,8	+	18,6
	1339,0	1401,1	1342,4	+	3,4
Indemnités de résidence, y compris la compensation du renchérissement	64,3	67,9	63,8	—	0,5
Allocations pour enfants, y compris la compensation du renchérissement	46,3	50,0	44,8	—	1,5
Autres éléments des traitements et salaires	15,4	19,5	20,4	+	5,0
Total des traitements et salaires, y compris leurs éléments accessoires	1465,0	1538,5	1471,4	+	6,4
Allocations supplémentaires et indemnités	110,3	114,7	106,9	—	3,4
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	51,3	50,5	50,8	—	0,5
Versement unique à la CPS en raison de l'augmentation du gain assuré	5,0	5,0	7,0	+	2,0
Contributions à l'AVS, à l'assurance invalidité et au régime des allocations pour perte de gain	68,0	75,4	71,9	+	3,9
Assurance accidents	34,7	36,0	32,7	—	2,0
Uniformes et divers	15,0	16,6	17,9	+	2,9
Report	1749,3	1836,7	1758,6	+	9,3

	Compte 1975	Budget 1976	Compte 1976	Différence comptes 1975-1976
	Millions de francs			
Report	1749,3	1836,7	1758,6	+ 9,3
Participation de tiers et du personnel aux frais de personnel	- 22,5	- 21,6	- 23,4	+ 0,9
Dépenses pour le propre personnel des CFF	1726,8	1815,1	1735,2	+ 8,4
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	36,8	32,2	28,8	- 8,0
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:				
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique	46,8	46,0	46,5	- 0,3
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	34,6	34,6	34,6	-
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	35,2	46,0	38,6	+ 3,4
Total des charges de personnel	1880,2	1973,9	1883,7	+ 3,5

L'indice moyen des prix à la consommation s'établissant à 166 points pour 1976 (base 100 en 1966), l'allocation de renchérissement de 38,5 pour cent servie depuis le début de l'année a entièrement compensé l élévation moyenne du coût de la vie, si bien qu'il n'y eut plus à verser d'allocation unique.

	Compte 1975	Budget 1976	Compte 1976	Différence comptes 1975-1976
	Millions de francs			
Allocations supplémentaires et indemnités				
Allocations supplémentaires du personnel roulant	17,1	17,8	16,8	- 0,3
Indemnités pour service de nuit	45,0	46,2	43,3	- 1,7
Indemnités pour voyages de service et déplacements	14,6	15,9	13,0	- 1,6
Indemnités pour service du dimanche	20,1	21,1	20,6	+ 0,5
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	6,0	6,1	5,7	- 0,3
Indemnités pour heures supplémentaires	1,1	1,0	0,9	- 0,2
Indemnités diverses	6,4	6,6	6,6	+ 0,2
	110,3	114,7	106,9	- 3,4

Toutes ces dépenses, en particulier celles qui ont trait aux voyages de service, ont subi de nouvelles compressions. Le total des indemnités pour service du dimanche se ressent du rappel alloué pour 1975 au titre du renchérissement.

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» recouvre les indemnités de chômage de la CNA et de l'assurance militaire, la quote-part des primes payées par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels ainsi que d'autres rentrées du même ordre. Sous «Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes» figure, en plus de l'annuité de 19,1 millions de francs résultant de l'opération de 1969, celle de 15,5 millions qui découle de l'intégration effectuée en 1973.

Les bénéficiaires de rentes furent dédommagés de la hausse du coût de la vie comme les agents en activité.

Les variations des frais de personnel relativement à 1975 sont dues aux facteurs suivants:

	Millions de francs
Réduction de l'effectif du personnel	- 32,8
Compensation du renchérissement (38,5 au lieu de 36,5%)	+ 28,3
– sur les traitements, y compris les indemnités de résidence et les allocations pour enfants	+ 1,5
– sur les allocations supplémentaires et indemnités	+ 3,4
– sur les rentes	+ 0,1
– pour la main-d'œuvre étrangère à l'entreprise	+ 2,0
Fréquence réduite des services de nuit et du dimanche ainsi que des voyages de service	- 4,9
Versements uniques à la CPS	+ 2,0
Relèvement du taux des cotisations AVS/AI/APG de 4,5 à 5 pour cent (1 ^{er} juillet 1975)	+ 3,3
Divers	+ 2,6
	<hr/> + 3,5

La réduction de l'effectif du personnel de 1250 unités, c'est-à-dire de 3 pour cent, n'a pas allégé les charges dans la même proportion, car les postes supprimés étaient pour plus de la moitié ceux d'apprentis et d'agents des classes inférieures de traitement, dont le coût se situe au-dessous de la moyenne. L'économie réalisée a tout juste neutralisé les effets de la faible hausse de l'indice des prix à la consommation, qui était de 1,7 pour cent. Les résultats financiers sont donc assez peu sensibles aux fluctuations – même relativement fortes – du nombre des collaborateurs, tandis que la compensation générale du renchérissement pèse d'un grand poids.

II. Commentaire des comptes

Compte de construction

Le 17 mars 1976, au fil des mesures destinées à soutenir l'activité économique, le Parlement a décidé de porter le budget d'équipement des Chemins de fer fédéraux de 980 à 1032 millions de francs. Il s'en faut cependant de 166,6 millions de francs ou 16,1 pour cent que les dépenses effectives n'atteignent ce chiffre, ce qui les ramène à 865,4 millions. Les causes de cette grande différence sont diverses. La dépression qui sévit dans le secteur de la construction a permis d'adjudiquer des travaux à des conditions avantageuses, si bien que le programme a pu être exécuté à moins de frais. Les crédits ne furent en outre dégagés qu'après un examen particulièrement sévère de la portée économique des projets. Enfin, différentes raisons ont fait ajourner la mise en adjudication et la réalisation de certains ouvrages, ce qui a aussi influé sur l'utilisation des fonds à disposition. L'article «Imprévu», qui regroupe des montants disséminés dans les divers chapitres, a été débité de 1,8 million de francs.

Voici, en bref, la justification des variations par rapport au budget:

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. – Sur les 295,1 millions de francs prévus, 75 millions n'ont pas été mobilisés. Dans les 220,1 millions déboursés figure une tranche de 85,3 millions ou 39 pour cent en faveur de grands chantiers: triage de Bâle, gares de messageries de Berne Wilerfeld, Daeniken et Zurich Altstetten, triage de la vallée de la Limmat.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. – La dépense se chiffre à 78,5 millions de francs du fait que le renforcement de la capacité de transport de certaines artères a absorbé 1,9 million, l'installation du block de ligne 22 millions, la modernisation du réseau interne de télécommunication 14 millions et la réfection de ponts, de caténaires et d'autres équipements 40,6 millions. L'amélioration des croisements rail-route a requis 19,5 millions de francs, contre 17,2 millions en 1975. Au compte de construction ne figure à ce dernier titre que le coût des ouvrages sans lien avec des aménagements spécifiquement ferroviaires. Par rapport au montant atteint, la dotation de ce poste était supérieure de 10,3 millions.

Construction de nouvelles lignes et doublements de voies. – Il s'agissait surtout de poursuivre des travaux entrepris au cours d'exercices antérieurs. Ils ont nécessité 11,5 millions de francs de moins que la somme assignée (94,6 millions), surtout parce que la pose de la seconde voie a dû être interrompue dans la région de Gléresse jusqu'à ce que la procédure d'approbation des plans du tracé définitif ait pris fin.

Renouvellement de voies et de branchements. – Le dépassement de 6,3 millions de francs sur le budget de 86 millions s'explique par l'emploi accru de matériel neuf lors de transformations, ce dont il résulte un décalage entre les comptes de construction et d'exploitation.

Achat de mobilier, machines et ustensiles. – La différence en moins, soit 4,2 millions de francs, relativement au crédit de 15,1 millions, est attribuable à des réductions délibérées des commandes de petits engins moteurs et de véhicules routiers, à l'ajournement de l'extension de l'ensemble électronique ainsi qu'à la réserve observée en général.

Usines électriques. – Sur les 106,1 millions de francs portés au budget, 34,7 millions n'ont pas été utilisés. Une fois de plus, la difficulté d'obtenir les droits de passage a fait retarder le montage de lignes à haute tension. En outre, la somme attribuée aux usines électriques, aux centrales de convertisseurs de fréquence et aux sous-stations est restée en partie inemployée.

Ateliers. – 2,2 millions de francs, sur 22 millions, n'ont pas trouvé d'application, l'étude et l'accomplissement des travaux ayant subi du retard.

Véhicules. – Sur les 314,3 millions disponibles, 25 millions sont demeurés sans affectation, notamment par suite de l'amputation de commandes de matériel remorqué et en raison du report de certaines fournitures.

Compte d'exploitation

La balance du compte d'exploitation présenté aux pages 54 et 55 s'établit comme il suit:

	Compte	Budget	Compte	Déférence	%
	1975	1976	1976	comptes	
	Millions de francs				
Produits	2275,7	2386,0	2322,1	+ 46,4	+ 2,0
Charges	2292,5	2455,6	2333,4	+ 40,9	+ 1,8
Excédent					
Perte	16,8	69,6	11,3	- 5,5	.

Les produits ayant augmenté d'une année à l'autre de 46,4 millions de francs ou 2,0 pour cent et les charges de 40,9 millions ou 1,8 pour cent, la perte d'exploitation est réduite de 5,5 millions.

Produits

Les recettes de transport, qui constituent le plus clair des produits, sont commentées au chapitre I, pages 1 et suivantes.

Quant aux produits accessoires, ils tiennent dans ces chiffres:

	Compte 1975	Budget 1976	Compte 1976	Différence comptes 1975-1976	
	Millions de francs			%	
Indemnités reçues d'entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	78,4	87,8	80,8	+ 2,4	+ 3,1
Fermages et locations	96,1	101,0	99,1	+ 3,0	+ 3,1
Autres revenus	91,6	103,2	98,5	+ 6,9	+ 7,5
	266,1	292,0	278,4	+ 12,3	+ 4,6

L'évolution de ces ressources accessoires n'est pas uniforme. Sous «Autres revenus», le rendement des fournitures et prestations en faveur de tiers est en hausse, alors que celui des opérations de change est en baisse.

Charges

Les charges d'exploitation sont restées en deçà des prévisions, l'écart étant de 122,2 millions de francs ou 5 pour cent. Malgré la rigueur des normes budgétaires, seul l'entretien du matériel roulant affiche un dépassement.

Le faible taux d'expansion de ces charges (1,8%) comparativement à 1975 a pour origine certaines «dépenses de choses». En particulier, le poste des achats d'énergie s'est beaucoup alourdi. En revanche, grâce à la contraction des effectifs et au taux minime du renchérissement, le secteur du personnel a pour ainsi dire cessé de participer à l'aggravation des charges.

Les frais d'entretien des immeubles et installations ont trait à l'entretien ordinaire, mais ils englobent aussi les dépenses non actives de construction et de renouvellement, ce qui donne le tableau que voici:

	Compte 1975	Budget 1976	Compte 1976	Différence comptes 1975-1976	
	Millions de francs			%	
Entretien des immeubles et installations					
– entretien ordinaire	251,9	277,5	238,3	- 13,6	- 5,4
– construction et renouvellement de la superstructure:	81,7	108,0	102,5	+ 20,8	+ 25,5
dépenses non actives					
	333,6	385,5	340,8	+ 7,2	+ 2,2
Entretien des véhicules	196,6	191,8	196,4	- 0,2	- 0,1
Charges totales d'entretien	530,2	577,3	537,2	+ 7,0	+ 1,3

L'entretien a absorbé en 1976 sept millions de francs de plus qu'un an auparavant. Le taux de croissance de cet article – 1,3 pour cent – est cependant moindre que celui de l'ensemble des charges d'exploitation. Cela est dû à des conditions d'adjudication avantageuses et, plus encore, à l'effort de retenue accompli dans la maintenance. Les dépenses d'équipement et de renouvellement qui ne peuvent être portées à l'actif ont beaucoup progressé, surtout à cause de la réfection de la superstructure de la voie. Le coût de l'entretien du matériel roulant est demeuré stable.

La somme inscrite sous «Divers» est en hausse par suite de la multiplication des fournitures et prestations facturées à des tiers et auxquelles correspond un produit supplémentaire du même ordre de grandeur.

Compte de profits et pertes

Le déficit apparaissant au compte de profits et pertes est de 707,6 millions de francs, contre 622,8 millions pour 1975. Par rapport aux 792,7 millions budgétisés, l'allégement est de 85,1 millions.

Charges

Les amortissements de valeurs immobilisées, les frais financiers, les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes constituent ici les principaux postes.

L'augmentation des amortissements, de 53,5 millions de francs, résulte de l'élévation des valeurs immobilisées et de l'opération en rapport avec les préparatifs de l'attelage automatique. Cet amortissement exceptionnel et unique de 28,7 millions s'imposait après que la situation économique a fait reporter à une date indéterminée l'adoption, à l'échelon international, du nouveau dispositif de traction et de choc, qui était envisagée comme une mesure de rationalisation à longue échéance. Les amortissements ordinaires sont calculés aux taux réglementaires. Avec les dépenses de construction non actives grevant directement le compte d'exploitation, les amortissements représentent 50 pour cent des sommes brutes investies. Il s'agit cependant d'un chiffre théorique, dans la mesure où les résultats ne fournissent pas de couverture.

Les frais financiers se montent à 329,9 millions de francs, parce que les nouveaux engagements les ont alourdis de 49,1 millions. La Confédération n'ayant plus été sollicitée, le service de la dette envers celle-ci, au taux moyen à peu près inchangé de 5,76 pour cent, a coûté 208,5 millions de francs, ce qui équivaut à 63,2 pour cent de la totalité des frais financiers.

Les explications relatives aux versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours ainsi qu'aux allocations de renchérissement accordées aux bénéficiaires de rentes figurent dans le commentaire des charges de personnel, page 43.

Les charges du compte d'exploitation l'emportent de nouveau sur les produits. Le découvert est cependant en retrait de 5,5 millions de francs sur celui de 1975.

Produits

Les «amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation» ne représentent qu'un produit comptable; ils correspondent aux amortissements et intérêts inclus dans les charges d'exploitation par certains services tenant des comptes de frais complets (ateliers, usines électriques, par exemple). Ils sont repris, pour la balance des comptes, dans la colonne des produits, car les amortissements et intérêts doivent figurer intégralement dans les charges du compte de profits et pertes.

Les «autres produits» se montent à 47,6 millions de francs. L'amélioration de 8,6 millions d'une année à l'autre est attribuable au rendement plus élevé des avoirs en compte courant au Département fédéral des finances et à la perception de l'intérêt découlant du nouvel accord passé avec le Chemin de fer fédéral allemand à la suite de l'extension de la gare de Schaffhouse.

Bilan

La somme du bilan, en hausse de 524,2 millions de francs, s'établit à 7933,1 millions.

Actif

Les *immobilisations* ont progressé de 440,7 millions de francs, pour s'inscrire à 6110,1 millions. La valeur comptable des immeubles, installations et véhicules est montée de 263 millions, celle des travaux en cours de 153,4 millions, au point d'atteindre 1223,9 millions. Les terrains acquis à titre prévisionnel représentent 14,2 millions de francs de plus que précédemment et les participations dix millions de plus, notamment en raison de l'avancement de la construction de centrales nucléaires.

Les *fonds de roulement*, en baisse de 1,3 million de francs par rapport à 1975, font au total 1115,4 millions. Les liquidités (caisse et comptes de chèques postaux), les avoirs en banque et en compte courant au Département fédéral des finances marquent, dans l'ensemble, un recul de 94,6 millions, alors que les articles «Débiteurs» et «Titres en portefeuille» se sont enrichis respectivement de 7,4 et 61,5 millions. La valeur des stocks de matériel a diminué de 37,7 millions. Quant aux autres avoirs, en hausse de 62,6 millions de francs, ils passent à 146,8 millions. Ils proviennent surtout des décomptes de trafic à régler avec d'autres réseaux et des primes payées d'avance à la CNA. Les actifs transitoires, enfin, en léger repli (- 0,5 million de fr.) figurent au bilan pour 58,4 millions.

Une nouvelle tranche des prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant à la Suisse est venue à échéance, de sorte que les créances sur des chemins de fer étrangers marquent un recul de 69 millions de francs, ce qui les ramène à 263,6 millions. La dette envers le Département fédéral des finances s'en trouve réduite d'autant.

Passif

Après l'attribution ordinaire d'un million de francs à la réserve pour la couverture de gros dommages, les *fonds propres* s'élèvent à 839,7 millions, somme dans laquelle le capital de dotation entre toujours pour 800 millions.

Les apports de l'extérieur atteignent maintenant 7093,4 millions, de sorte que la structure du capital de l'entreprise est de plus en plus déséquilibrée, la relation entre les fonds propres et les fonds de tiers étant de 1 à 8,4.

L'ensemble des *fonds de tiers*, soit 7093,4 millions de francs, dénote une augmentation de 523,2 millions, celle des *engagements à long terme* étant à elle seule de 309,5 millions. Cette évolution résulte notamment du fait que l'entreprise a emprunté 231,4 millions à des banques et à des sociétés d'assurance, après entente avec la Confédération et la Banque nationale, afin de profiter de la liquidité du marché et des taux d'intérêt avantageux. Elle a en outre converti en bons de dépôt à longue échéance 150 millions d'avoirs en compte courant de la caisse de pensions et de secours (CPS) et elle a contracté un emprunt de dix millions en vue de la création de logements sociaux. Par ailleurs, un prêt de la Confédération datant de 1966 et un crédit en monnaie étrangère, soit au total 81,9 millions de francs, furent remboursés. Dans les engagements à long terme, les prêts de l'Etat central représentent 3585 millions de francs (62,5%), les bons de dépôt de la CPS 1760 millions (30,7%), les autres prêts, surtout ceux des banques et des compagnies d'assurance, 322 millions (5,6%). Un emprunt CFF en circulation y figure en outre pour 69 millions (1,2%).

Aux *engagements à court terme*, le total de 1357 millions de francs traduit une progression de 213,7 millions due à l'accroissement des avoirs des institutions de prévoyance de 44,9 millions, des postes «Créanciers» et «Autres engagements» de 137,5 millions, des passifs transitoires de 31,3 millions. La caisse d'épargne des CFF gère 587,8 millions de francs, ce qui correspond à 43,3 pour cent des engagements à court terme de l'entreprise. Les «Créanciers» et «Autres engagements» recouvrent pour l'essentiel les comptes courants entretenus avec les réseaux suisses et étrangers, les factures de fournisseurs non échues, les détaxes, les rentes découlant de la responsabilité civile et suppléments de rente, la provision pour l'achat de terrains de remplacement ainsi que les décomptes de trafic en suspens.

Flux financiers 1976

Le compte des mouvements de capitaux, qui complète celui des résultats et le bilan en indiquant la provenance et l'affectation des ressources financières, donne pour 1976 l'image suivante:

<i>Origine des fonds</i>	Millions de fr.
Amortissements et réserves	
– amortissements d'immobilisations	325,5
– amortissement extraordinaire du coût des préparatifs de l'attelage automatique	28,7
– dépenses de construction non actives	111,4
– autres amortissements et réserves	2,4
	468,0
Apports de l'extérieur	
– nouveaux engagements à long terme	391,4
– augmentation des engagements à court terme	213,7
	605,1
Autres ressources	
– diminution des	
– espèces en caisse et avoirs en compte de chèques postaux	2,9
– avoirs en banque	4,3
– avoirs en compte courant au Département fédéral des finances	87,4
– stocks de matériel	37,7
– actifs transitoires	0,5
– couverture du solde passif de 1975 à l'aide de fonds de la Confédération	622,8
	755,6
	1828,7
<i>Affectation des fonds</i>	
Accroissement des valeurs immobilisées	
– immeubles et installations	576,1
– matériel roulant	289,3
– acquisition de terrains à titre prévisionnel	14,2
– participations	10,3
	889,9
Accroissement des fonds de roulement	
– débiteurs	7,5
– prêts et titres en portefeuille	61,5
– autres avoirs	80,3
	149,3
Remboursement de prêts de la Confédération et autres	
Solde passif de l'exercice 1976	
	81,9
	707,6
	1828,7

III. Participations

Le tableau suivant renseigne sur les participations financières des Chemins de fer fédéraux. Seules sont énumérées les entreprises dans lesquelles la somme engagée dépasse le million ou, tout en étant d'au moins 100 000 francs, atteint 5 pour cent du capital social. Sont en outre citées les affaires présentant un intérêt particulier pour le chemin de fer.

Participations des CFF

Branche	Principales entreprises	Nombre d'entreprises	Participation nominale en milliers de fr.	Ventilation en % par branche
Usines électriques	Centrale thermique de Vouvry S.A., Vouvry; Electra-Massa, Naters; Etzelwerk AG, Einsiedeln; Kraftwerk Göschenen AG, Göschenen; Kraftwerk Rupperswil-Auenstein AG, Aarau; Kraftwerk Wassen AG, Wassen; S.A. de participations dans l'énergie nucléaire, Lucerne; Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, Däniken; Centrale nucléaire de Leibstadt S.A., Leibstadt	9	98 750	70,0
Entrepôts	Silo AG, Brunnnen; Silo- und Umschlag AG, Buchs; Silo AG, Wil; AG für Silocement-Umschlag SILOCEM, Zurich; Port franc de Bâle S.A., Bâle; Embraport AG, Embrach; Transitlager AG, Bâle, etc.	11	2 086	1,5
Parkings	Grosse Schanze AG, Berne; Tiefgarage Bahnhofplatz AG, Lucerne, etc.	4	1 840	1,3
Chaîne du froid	Entrepôts frigorifiques de la gare de Bâle S.A.; Société de gares frigorifiques et Ports francs de Genève S.A., Carouge; Interfrigo, Bruxelles, etc.	4	945	0,7
Sociétés de financement	EUROFIMA, Bâle, etc.	2	25 200	17,9
Tourisme	Railtour (Suisse) S.A., Berne; Caisse suisse de voyage, Berne, etc.	3	80	0,1
Chemins de fer privés	BOB; EBT; SGV, etc.	17	1 305	0,9
Autres entreprises de transport	Heliswiss S.A., Belp; Hupac S.A., Chiasso; Swissair, Zurich; Intercontainer, Bruxelles, etc.	5	9 925	7,0
Divers	Compagnie suisse des wagons-restaurants, Olten; Fonderie de Fribourg S.A., Fribourg; Suisatom AG., Zurich, etc.	10	837	0,6
		65	140 968	100,0

Compte de construction de l'exercice 1976

Compte de 1975 Fr.	Budget de 1976* Fr.	Dépenses de construction pour:	Compte de 1976 Fr.
618 328 792	707 700 000	Immeubles et installations	576 129 557
288 029 913	295 070 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	220 053 578
59 832 081	88 820 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	78 473 154
76 173 249	94 630 000	Construction de nouvelles lignes et doublements de voies	83 122 060
80 568 500	86 000 000	Renouvellement de voies et de branchements	92 296 100
12 024 926	15 120 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	10 922 889
87 368 736	106 060 000	Usines électriques	71 460 676
14 331 387	22 000 000	Ateliers	19 801 100
212 698 232	314 300 000	Véhicules	289 273 966
65 553 797	157 270 000	Véhicules moteurs	160 505 685
66 076 566	82 360 000	Voitures et fourgons	63 303 057
80 996 312	74 500 000	Wagons à marchandises et wagons de service	65 333 423
71 557	170 000	Bateaux	131 801
—	10 000 000	Imprévu	—
831 027 024	1 032 000 000		865 403 523

* Y compris programme d'investissement de 52 millions de francs selon l'arrêté fédéral du 17.3.1976 ouvrant de nouveaux crédits destinés à promouvoir les investissements

Compte de 1975 Fr.	Budget de 1976* Fr.	Imputation des dépenses de construction au débit de :		Compte de 1976 Fr.
741 178 676	913 500 000	Compte des immobilisations et des amortissements		754 040 289
434 890 299	481 640 000	Installations ferroviaires	382 386 164	
82 123 960	98 760 000	Usines électriques	65 826 217	
11 466 185	18 800 000	Ateliers	16 553 942	
212 698 232	314 300 000	Véhicules	289 273 966	
89 848 348	118 500 000	Compte d'exploitation		111 363 234
81 738 370	108 000 000	Installations ferroviaires	102 481 617	
5 244 776	7 300 000	Usines électriques	5 634 459	
2 865 202	3 200 000	Ateliers	3 247 158	
831 027 024	1 032 000 000			865 403 523

Compte d'exploitation de l'exercice 1976

Compte de 1975 Fr.	Budget de 1976 Fr.	Charges	Compte de 1976 Fr.
194 416 386	213 700 000	Administration	198 384 225
2 018 748 368	2 159 700 000	Exploitation	2 048 149 838
150 198 627	168 900 000	Direction et charges générales	158 141 867
32 385 534	32 600 000	Surveillance de la voie	32 146 700
791 120 448	824 400 000	Service des gares	785 101 828
150 669 356	157 200 000	Accompagnement des trains	153 176 029
362 165 112	397 300 000	Traction	380 625 773
2 048 682	2 000 000	Service des bateaux du lac de Constance	1 706 379
333 568 990	385 500 000	Entretien des immeubles et installations	340 776 794
196 591 619	191 800 000	Entretien des véhicules	196 474 468
79 338 041	82 200 000	Divers	86 924 019
2 292 502 795	2 455 600 000	Total des charges	2 333 458 082

Compte de 1975 Fr.	Budget de 1976 Fr.	Produits	Compte de 1976 Fr.
1 849 577 661	1 899 000 000	Produits de transport	1 843 744 049
793 478 432	784 000 000	Trafic voyageurs	796 644 583
762 979 096	754 000 000	Transport des voyageurs	768 544 269
12 852 866	14 000 000	Bagages	13 605 423
17 646 470	16 000 000	Véhicules automobiles accompagnés	14 494 891
1 056 099 229	1 115 000 000	Trafic marchandises	1 052 099 466
786 140 229	840 000 000	Wagons complets	787 599 466
192 255 000	190 000 000	Envois de détail	183 300 000
77 704 000	85 000 000	Transports postaux	81 200 000
266 150 609	292 000 000	Produits accessoires	278 387 779
160 000 000	195 000 000	Indemnité de la Confédération pour les prestations en faveur de l'économie générale	195 000 000
2 275 728 270	2 386 000 000	Total des produits	2 322 131 828
16 774 525	69 600 000	Déficit d'exploitation	11 326 254
2 292 502 795	2 455 600 000		2 333 458 082

Compte de profits et pertes pour l'année 1976

Compte de 1975 Fr.	Budget de 1976 Fr.	Charges	Compte de 1976 Fr.
300 715 258	320 000 000	Amortissements des immobilisations	354 167 982
730 850	1 000 000	Amortissements des fonds de roulement	1 471 571
280 808 100	362 900 000	Intérêts et autres frais financiers	329 908 265
241 987 877	321 900 000	Intérêts des engagements à long terme	289 947 559
38 820 223	41 000 000	Intérêts des engagements à court terme	39 960 706
116 590 814	126 600 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	119 724 137
46 795 964	46 000 000	Intérêts sur le déficit de la réserve mathématique	46 502 315
34 609 000	34 600 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	34 609 000
35 185 850	46 000 000	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	38 612 822
3 884 678	3 600 000	Autres charges	3 347 221
16 774 525	69 600 000	Déficit d'exploitation	11 326 254
719 504 225	883 700 000	Total des charges	819 945 430
719 504 225	883 700 000		819 945 430

Compte de 1975 Fr.	Budget de 1976 Fr.	Produits	Compte de 1976 Fr.
57 718 957	64 500 000	Amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation	64 698 259
38 969 381	26 500 000	Autres produits	47 609 584
2 601 906	2 100 000	Produit des terrains acquis à titre prévisionnel	2 756 674
4 911 021	5 400 000	Produit des participations	4 846 133
28 813 575	17 800 000	Produit des fonds de roulement	38 568 330
2 642 879	1 200 000	Produits divers	1 438 447
96 688 338	91 000 000	Total des produits	112 307 843
622 815 887	792 700 000	Déficit à la charge de la Confédération	707 637 587
719 504 225	883 700 000		819 945 430

Bilan au 31 décembre 1976 (avant la mise en compte du solde passif)

Compte de 1975 Fr.	Actif	Compte de 1976 Fr.
5 669 442 325	Immobilisations	6 110 087 769
	Immeubles, installations et véhicules	
9 301 553 540	Valeurs de construction ou d'acquisition	9 804 476 515
-4 964 441 717	Amortissements	- 5 204 360 597
4 337 111 823	Valeur au bilan	4 600 115 918
1 070 487 529	Ouvrages inachevés	1 223 915 849
171 289 966	Terrains acquis à titre prévisionnel	185 484 695
90 553 007	Participations	100 571 307
1 116 647 320	Fonds de roulement	1 115 424 913
60 094 141	Espèces en caisse, comptes de chèques postaux	57 339 459
40 605 102	Banques	36 296 360
131 581 570	Département fédéral des finances	44 163 515
279 696 386	Débiteurs	287 049 855
191 946 835	Prêts et titres en portefeuille	253 392 109
269 605 825	Stocks de matériel	231 920 632
84 206 638	Autres créances	146 843 731
58 910 823	Actifs transitoires	58 419 252
622 815 887	Solde passif	707 637 587
7 408 905 532		7 933 150 269
332 566 655	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, créances sur les chemins de fer étrangers	263 585 414

Compte de 1975 Fr.	Passif	Compte de 1976 Fr.
838 747 000	Fonds propres	839 747 000
800 000 000	Capital de dotation	800 000 000
38 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	39 747 000
6 570 158 532	Fonds de tiers	7 093 403 269
5 426 928 201	Engagements à long terme	5 736 410 071
3 655 931 263	Prêts de la Confédération	3 585 000 000
69 333 000	Emprunts par obligations	69 333 000
1 610 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	1 760 000 000
91 663 938	Autres prêts	322 077 071
1 143 230 331	Engagements à court terme	1 356 993 198
628 395 227	Institutions sociales des CFF	673 301 479
290 657 113	Créanciers	383 890 343
179 032 595	Autres engagements	223 343 365
45 145 396	Passifs transitoires	76 458 011
7 408 905 532		7 933 150 269
332 566 655	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, dette envers le Département fédéral des finances	263 585 414

Aperçu chronologique

	1946	1950	1952	1954	1956	1958	1960
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités							
1 Trains de voyageurs, trains-kilomètres	39,6	48,3	49,1	50,1	51,9	52,8	54,2
2 Trains de marchandises, trains-kilomètres	13,5	14,2	15,8	17,1	19,6	19,4	23,5
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	206,4	204,5	212,5	221,6	225,8
4 voyageurs-kilomètres	5444,5	5615,7	6012,0	6102,1	6422,7	6912,4	6998,4
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	19,3	20,9	25,1	24,0	29,2
6 tonnes-kilomètres	1701,9	2083,2	2295,3	2676,3	3292,0	3262,9	4043,8
Effectif du personnel nombre de personnes							
7 Propre personnel (moyenne annuelle)	34 572	36 904	37 507	37 483	38 384	39 517	39 904
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 193	1 243	1 261	1 152	1 030
9 Total (7+8)	36 472	37 816	38 700	38 726	39 645	40 669	40 934
Compte de résultats en millions de francs							
Produits							
10 Trafic voyageurs*	258,4	264,7	301,2	306,8	330,2	353,0	410,0
11 Trafic marchandises*	305,4	325,0	369,5	411,8	482,8	477,8	582,4
12 Produits de transport (10+11)	563,8	589,7	670,7	718,6	813,0	830,8	992,4
13 Autres produits	56,4	59,5	70,3	74,4	85,8	92,1	102,2
14 Total des produits (12+13)	620,2	649,2	741,0	793,0	898,8	922,9	1094,6
Charges							
15 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	311,7	327,9	368,2	404,8	438,0
16 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	23,5	25,0	28,4	31,4	33,6
17 Rétribution du propre personnel (15+16)	248,7	309,8	335,2	352,9	396,6	436,2	471,6
18 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/APG et à la CNA	25,9	38,8	37,6	37,4	69,4	45,1	63,0
19 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	47,1	46,9	43,2	48,3	50,5
20 Assurance du propre personnel (18+19)	63,1	84,2	84,7	84,3	112,6	93,4	113,5
21 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	10,2	10,3	12,0	12,3	12,0
22 Total des charges de personnel (17+20+21)	324,5	401,3	430,1	447,5	521,2	541,9	597,1
23 en % de l'ensemble des charges	59,5%	62,0%	60,7%	60,6%	61,3%	59,8%	59,9%
24 Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	125,2	137,6	158,9	192,3	214,9
25 en % de l'ensemble des charges	17,7%	18,3%	17,7%	18,6%	18,7%	21,2%	21,6%
26 Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	104,1	106,6	123,6	125,5	132,8
27 Intérêts et autres frais financiers	53,9	51,3	49,5	47,3	46,9	46,5	51,6
28 Total des amortissements, intérêts et autres frais financiers (26+27)	124,6	127,8	153,6	153,9	170,5	172,0	184,4
29 en % de l'ensemble des charges	22,8%	19,7%	21,6%	20,8%	20,0%	19,0%	18,5%
30 Charges totales ordinaires (22+24+28)	545,8	647,6	708,9	739,0	850,6	906,2	996,4
Résultat							
31 Excédent des produits (14-30)	74,4	1,6	32,1	54,0	48,2	16,7	98,2
32 Charges extraordinaires*	49,0	1,6	24,0	45,3	24,5	8,0	70,2
33 Bénéfice net de l'année (31-32)	25,4	—	8,1	8,7	23,7	8,7	28,0
34 Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
35 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	—	—	16,0	—	16,0

Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 62 et 63.

1962	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
55,3	55,7	55,7	56,2	56,3	57,0	58,4	60,0	60,0	59,8	60,0	60,2	61,7	63,2
25,5	26,4	26,8	27,4	27,7	27,9	29,2	29,9	30,2	30,4	30,5	29,9	26,8	28,3
237,0	248,0	238,5	236,1	226,1	227,0	231,2	230,8	229,6	224,3	223,9	219,6	210,6	208,3
7705,1	8507,2	7859,4	7877,2	7651,2	7838,6	8071,4	8168,3	8226,4	8306,4	8402,2	8289,3	7984,2	8115,4
32,2	35,8	37,1	37,7	38,6	39,7	42,6	45,6	45,4	46,1	47,6	46,2	34,5	37,4
4567,7	4883,5	5187,8	5370,4	5560,8	5700,5	6140,2	6592,3	6622,2	6703,4	7140,2	7004,1	5141,4	5658,5
41 071	42 190	42 194	41 628	41 126	40 806	40 780	40 677	40 444	40 741	40 909	41 031	40 867	39 795
1 217	1 227	1 040	930	892	883	871	853	1 117	1 009	1 009	939	655	477
42 288	43 417	43 234	42 558	42 018	41 689	41 651	41 530	41 561	41 750	41 918	41 970	41 522	40 272
474,5	523,2	537,3	555,3	552,5	566,5	624,8	636,4	657,0	721,9	756,4	822,7	793,5	796,6
661,6	730,9	746,2	764,5	815,1	836,0	924,7	978,4	981,1	1146,1	1258,1	1227,5	1056,1	1052,1
1136,1	1254,1	1283,5	1319,8	1367,6	1402,5	1549,5	1614,8	1638,1	1868,0	2014,5	2050,2	1849,6	1848,7
123,1	149,2	151,7	157,8	176,6	176,0	194,9	211,7	326,0	356,7	386,3	476,6	474,3	526,3
1259,2	1403,3	1435,2	1477,6	1544,2	1578,5	1744,4	1826,5	1964,1	2224,7	2400,8	2526,8	2323,9	2375,0
504,3	620,0	644,1	675,3	700,4	729,6	776,4	819,0	933,1	1055,9	1218,2	1339,8	1448,0	1453,5
57,2	66,9	66,3	67,1	68,8	73,0	76,7	80,6	111,4	117,7	119,8	126,3	125,0	123,1
561,5	686,9	710,4	742,4	769,2	802,6	853,1	899,6	1044,5	1173,6	1338,0	1466,1	1573,0	1576,6
68,9	82,3	81,5	79,4	74,5	76,8	92,3	111,4	98,6	113,4	143,5	141,2	153,8	158,6
85,4	59,0	57,0	59,8	64,4	61,8	70,9	75,5	84,8	85,7	97,8	117,6	116,6	119,7
154,3	141,3	138,5	139,2	138,9	138,6	163,2	186,9	183,4	199,1	241,3	258,8	270,4	278,3
16,1	20,6	19,3	19,2	19,9	20,1	20,4	22,3	33,2	35,0	41,9	45,4	36,8	28,8
731,9	848,8	868,2	900,8	928,0	961,3	1036,7	1108,8	1261,1	1407,7	1621,2	1770,3	1880,2	1883,7
60,9%	61,2%	60,6%	60,7%	60,5%	60,3%	60,2%	60,8%	62,5%	62,8%	65,0%	64,1%	63,8%	61,1%
249,2	292,1	323,6	318,4	316,9	329,0	367,2	380,9	411,9	459,8	453,8	508,2	485,0	514,8
20,8%	21,1%	22,6%	21,4%	20,7%	20,6%	21,3%	20,9%	20,4%	20,5%	18,2%	18,4%	16,5%	16,7%
166,2	183,6	177,6	187,2	195,6	205,5	211,5	214,2	216,0	224,9	241,7	266,0	300,7	354,2
54,1	61,2	63,6	78,8	92,6	98,3	108,1	118,9	129,1	150,0	176,7	216,4	280,8	329,9
220,3	244,8	241,2	266,0	288,2	303,8	319,6	333,1	345,1	374,9	418,4	482,4	581,5	684,1
18,3%	17,7%	16,8%	17,9%	18,8%	19,1%	18,5%	18,3%	17,1%	16,7%	16,8%	17,5%	19,7%	22,2%
1201,4	1385,7	1433,0	1485,2	1533,1	1594,1	1723,5	1822,8	2018,1	2242,4	2493,4	2760,9	2946,7	3082,6
57,8	17,6	2,2	— 7,6	11,1	— 15,6	20,9	3,7	— 54,0	— 17,7	— 92,6	— 234,1	— 622,8	— 707,6
34,5	—	2,0	—	10,0	—	20,0	—	—	—	—	—	—	—
23,3	17,6	0,2	— 7,6	1,1	— 15,6	0,9	3,7	— 54,0	— 17,7	— 92,6	— 234,1	— 622,8	— 707,6
8,0	8,0	—	— 6,1	—	— 14,5	—	—	— 49,4	— 17,7	— 32,2	—	—	—
16,0	10,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Aperçu chronologique

	1945	1946	1950	1952	1954	1956	1958	1960
Bilan au 31 décembre après l'affectation du bénéfice ou avant l'imputation du solde passif* en millions de francs	(après l'assainissement)							
Actif								
Immeubles, installations et véhicules								
36 Immeubles et installations	2229	2253	2451	2528	2651	2758	2868	3029
37 Véhicules	709	736	836	908	1009	1110	1237	1435
38 Total des valeurs d'établissement ou d'acquisition (36+37)	2938	2989	3287	3436	3660	3868	4105	4464
39 Amortissements	942	1101	1593	1781	1970	2174	2382	2635
40 Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1694	1655	1690	1694	1723	1829
41 Ouvrages inachevés	49	61	73	102	72	103	197	193
42 Terrains acquis à titre prévisionnel, participations	22	25	30	30	32	47	65	68
43 Total des immobilisations (40+41+42)	2067	1974	1797	1787	1794	1844	1985	2090
44 Fonds de roulement	167	193	184	199	173	268	236	308
45 Autres actifs	36	43	17	15	40	49	47	62
46 Dépenses à amortir et solde passif*	41	15	167	125	66	—	—	—
47 Total de l'actif (43+44+45+46)	2311	2225	2165	2126	2073	2161	2268	2460
Passif								
Fonds propres								
48 Capital de dotation	400	400	400	400	400	400	400	400
49 Réserve légale	—	10	—	16	32	48	64	80
50 Fonds de réserve	10	13	15	18	23	38	86	95
51 Fonds propres, total (48+49+50)	410	423	415	434	455	486	550	575
Fonds de tiers								
52 Engagements à long terme	1575	1548	1494	1452	1348	1347	1305	1519
53 Engagements à court terme	231	206	238	203	204	246	325	254
54 Fonds de tiers, total (52+53)	1806	1754	1732	1655	1552	1593	1630	1773
55 Autres passifs*	95	48	18	37	66	82	88	112
56 Total du passif (51+54+55)	2311	2225	2165	2126	2073	2161	2268	2460
Compte de construction en millions de francs								
Dépenses brutes								
57 Immeubles et installations*	58,2	88,5	88,6	97,5	111,5	129,5	128,4	
58 Véhicules	31,7	48,4	38,7	50,9	61,2	99,8	107,0	
59 Total (57+58)*	89,9	136,9	127,3	148,4	172,7	229,3	235,4	
60 Prélèvement sur la réserve générale de construction	—	—	—	—	—	—	—	
61 Dépenses de construction non actives*	14,5	26,9	26,2	27,0	30,5	32,3	24,2	
62 Montant net des dépenses [59-(60+61)]*	75,4	110,0	101,1	121,4	142,2	197,0	211,2	

* Explications

Ad 10 et 11

Les transports de bagages, compris jusqu'en 1959 dans le trafic marchandises, figurent depuis 1960 dans le trafic voyageurs.

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955; solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960; amortissements d'immobilisations ne se rapportant pas à l'exercice 1961; amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel; provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961; dotation extraordinaire, en 1962, de la réserve pour la couverture de gros dommages; attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, etc.

Ad 33 et 35

Le déficit de 1973 a été couvert par la réserve légale encore disponible (32,2 millions de fr.) et par des fonds de la Confédération (60,4 millions).

Le déficit de 1974, soit 234,1 millions de francs, a été comblé par des fonds de la Confédération.

1962	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
3178	3373	3505	3656	3753	3907	4154	4295	4363	4517	5046	5370	5743	6002
1634	1882	2001	2164	2325	2455	2571	2689	2814	2988	3186	3353	3558	3802
4812	5255	5506	5820	6078	6362	6725	6984	7177	7505	8232	8723	9301	9804
2940	3228	3339	3476	3613	3760	3912	4060	4219	4371	4544	4738	4964	5204
1872	2027	2167	2344	2465	2602	2813	2924	2958	3134	3688	3985	4337	4600
279	406	461	483	561	599	567	645	845	964	817	983	1071	1224
103	132	146	160	173	184	191	195	228	243	268	264	262	286
2254	2565	2774	2987	3199	3385	3571	3764	4031	4341	4773	5232	5670	6110
390	384	419	531	498	513	564	476	555	705	965	1156	1116	1115
64	88	97	88	79	67	76	115	118	112	—	—	—	—
—	—	—	6	—	15	—	—	49	18	93	234	623	708
2708	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753	5176	5831	6622	7409	7933
400	600	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800
104	120	120	120	114	114	99	99	99	50	32	—	—	—
115	102	92	79	71	56	63	48	35	36	37	38	39	40
619	822	1012	999	985	970	962	947	934	886	869	838	839	840
1488	1630	1664	2036	2176	2417	2557	2598	2979	3369	3957	4722	5427	5736
421	456	501	484	525	492	595	672	707	791	993	1062	1143	1357
1909	2086	2165	2520	2701	2909	3152	3270	3686	4160	4950	5784	6570	7093
180	129	113	93	90	101	97	138	133	130	12	—	—	—
2708	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753	5176	5831	6622	7409	7933
164,0	222,6	254,6	264,2	276,9	265,8	272,6	292,9	346,0	387,8	492,4	557,9	618,3	576,1
123,9	160,0	169,5	173,7	167,9	165,0	162,1	154,2	162,0	189,4	221,5	248,7	212,7	289,3
287,9	382,6	424,1	437,9	444,8	430,8	434,7	447,1	508,0	577,2	713,9	806,6	831,0	865,4
4,5	6,3	5,5	6,0	6,0	3,6	—	—	—	—	—	—	—	—
20,1	24,4	47,0	48,2	46,6	46,4	45,5	46,4	49,7	56,2	64,3	78,3	89,9	111,4
263,3	351,9	371,6	383,7	392,2	380,8	389,2	400,7	458,3	521,0	649,6	728,3	741,1	754,0

Bilan en général: sans les prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse.

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure»; soldes passifs de 1945: 25,6 millions de francs (résorbé par l'assainissement), de 1966: 6,1 millions, de 1968: 14,5 millions, de 1971: 49,4 millions, de 1972: 17,7 millions, de 1973: 92,6 millions, de 1974: 234,1 millions, de 1975: 622,8 millions et de 1976: 707,6 millions de francs.

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour le dernier exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route.

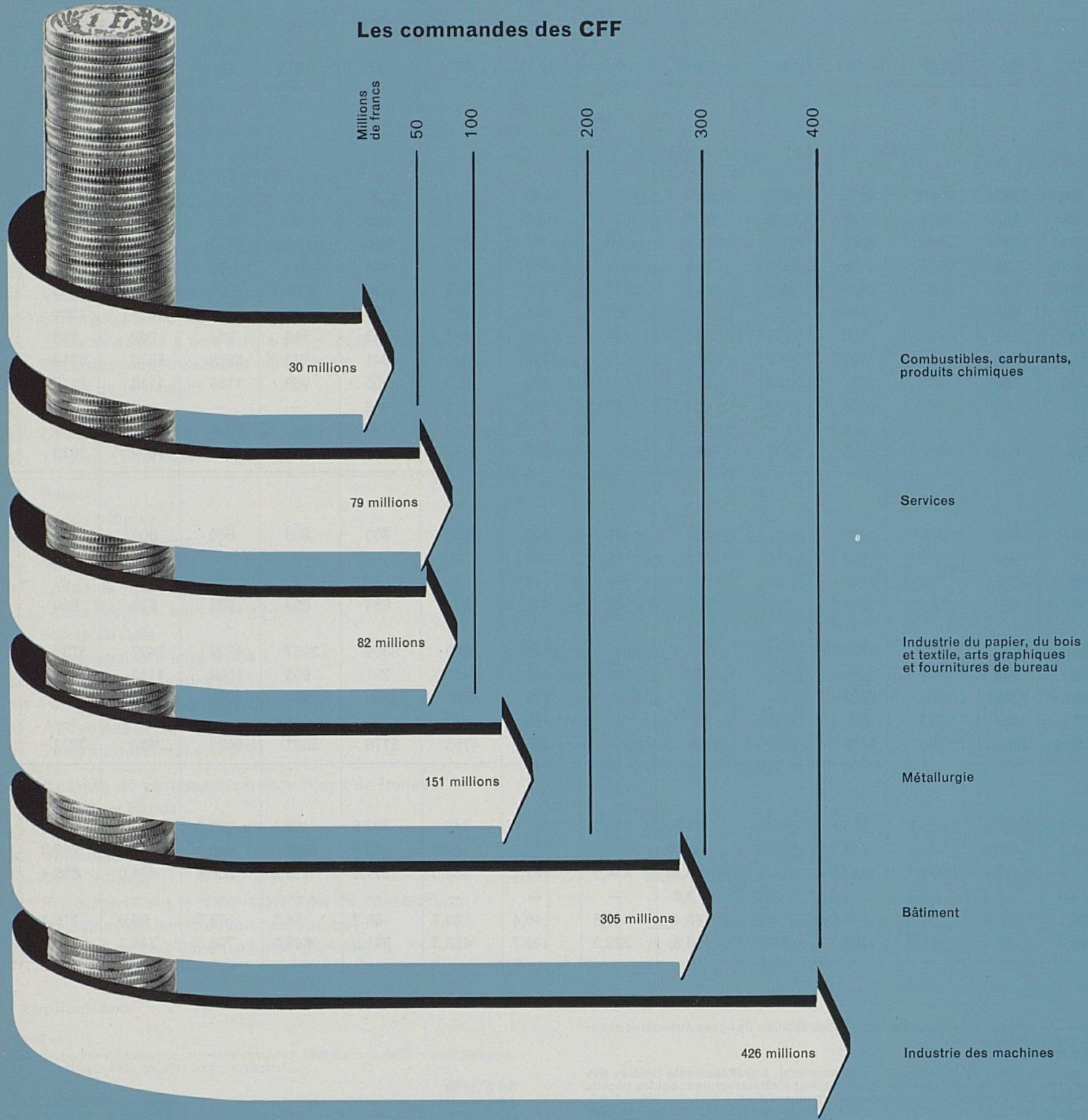
Ad 61

Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 62

Dépenses portées à l'actif ou au compte des amortissements.

Les commandes des CFF



En 1976, les CFF ont versé à leurs 15 061 fournisseurs suisses la somme totale de 1073 millions de francs.